



## INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES DE PÂQUES 2024

L'accueil extrascolaire est ouvert aux enfants jusqu'à 12 ans. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles (minimum 8 - maximum 72).

En raison d'un grand nombre de demande des familles hors-communes, l'inscription se fera en deux temps

\* Dans un premier temps, en priorité, seront inscrits les enfants scolarisés dans les écoles des communes membres **des P'tits Boud'Eure** : Courdemanche, Illiers-l'Evêque, Mesnil-sur-l'Estrée, Muzy et Saint-Germain-sur-Avre.

Pour ce faire, nous vous remercions **de bien vouloir remplir cette fiche et de la retourner, avec les pièces justificatives demandées, à la mairie de Saint-Germain-sur-Avre IMPERATIVEMENT, avant le vendredi 22 mars 2024.**

\* Dans un second temps, pourront être inscrits les enfants hors commune.

**Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir remplir cette fiche et de la retourner, à la mairie de Saint-Germain-sur-Avre.**

Les inscriptions se font par période scolaire :

Avec possibilité à la journée

- |                             |                              |                              |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| - Du 22 au 26 avril 2024    | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - Du 29 avril au 3 mai 2024 | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

<u>Vos enfants</u>	<u>Renseignements :</u>
Nom :.....	Nom et Prénom du représentant légal :
Prénom :.....	.....
Age : .....	.....
Ecole :.....	Adresse :.....
Nom :.....	.....
Prénom :.....	.....
Age : .....	N° d'allocataire : .....
Ecole :.....	
Nom :.....	<u>Ces informations sont obligatoires pour</u>
Prénom :.....	<u>déterminer le tarif de l'accueil de loisirs</u>
Age : .....	
Ecole :.....	